



Commerçant abandonné depuis 8 ans

En 2015, j'ai alerté sur les fissures de l'immeuble de mon commerce, situé rue des Tonneliers à Bayonne au bord de la nive. Des pierres tombaient du plafond, il y avait des fuites d'eau à tous les étages et la cage d'escalier qui se décollait du mur. En 2016, nous nous faisons expulser d'urgence par la mairie de Bayonne. Suite à ça, les assurances n'ont rien voulu savoir et n'ont pas voulu nous couvrir car l'immeuble était soi-disant trop vétuste. Un procès est en cours contre la propriétaire de l'immeuble, mon bailleur, qui ne veut rien entendre. En 2015 j'ai tenté de la joindre par tout les moyens pour lui parler de l'état déplorable de son immeuble. La propriétaire balayera pendant 8 ans toutes tentatives de communication. L'année dernière, elle a perçu 1 million d'euros de la part de ses assurances pour le bâtiment. (Pas vétuste?). Cette année, la propriétaire a réussi à vendre l'immeuble avec tous les procès en cours. Je suis aujourd'hui dans une impasse et le résultat est accablant : Des dizaines de milliers d'euros de frais de justice engager pour rien. Huit ans de procédures pour rien. Huit ans d'acharnement et d'énergie pour rien. Des années de fermeture et un préjudice colossal. Un commerçant Bayonnais abandonné par la Mairie. Aidez nous à poursuivre ces gens malhonnêtes.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/irXPQfK1>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Lionel Martins Rodrigues